

Analyses

Emmanuel Redoutey

Espaces publics, cultures et identités urbaines Tactiques et stratégies du projet urbain





Les tracés des rues durent davantage que le parcellaire. La durée de vie des parcelles dépend de leur forme et de leur dimension : les plus grandes et les plus petites d'entre elles se conservent généralement le mieux ; mais toutes résistent plus longtemps que les immeubles que l'on y édifie. Ainsi, les vides résistent mieux que les pleins et les structures les moins matérielles durent davantage que le bâti.

Bernard Lepetit, « Le temps des villes », *Villes, histoire et culture*, n°1, déc. 1994, pp. 7-15.

Entrée en matière : traces et tracés

Historien et théoricien des temporalités urbaines, Bernard Lepetit notait la permanence des tracés immatériels de la ville en soulignant la résistance des vides aux transformations de l'espace bâti. Si les tracés durent davantage que le parcellaire, c'est que l'espace libre, celui de la circulation et des usages collectifs, ne se vend, ne se découpe et ne s'aliène pas. Il est le lieu de la continuité historique tandis qu'autour de lui les usines se vident de leurs ouvriers (La Courneuve), les extractions minières abandonnées se figent en collines (Hénin-Carvin) et les bâtiments obsolètes d'un quartier enclavé succombent à la promotion immobilière (Dijon). Cette propriété des processus de mutation lente qui épargne les vides et transforme les pleins ne s'applique que partiellement aux opérations urbaines projetées dans le cadre

- p. 01 **Entrée en matière : traces et tracés**
- p. 04 **Un intérêt renouvelé pour les espaces publics**
- p. 05 Prisme de l'analyse
- p. 07 Entre villes et jury
- p. 05 Débats autour du grand et du petit contexte
- p. 09 **Du côté des propositions : deux modèles de conception**
- p. 11 Modèle unitaire : les métaphores du geste
- p. 15 Modèle fragmentaire : les combinaisons pragmatiques
- p. 17 **Des modèles à la formalisation : tactiques et stratégies du projet urbain**

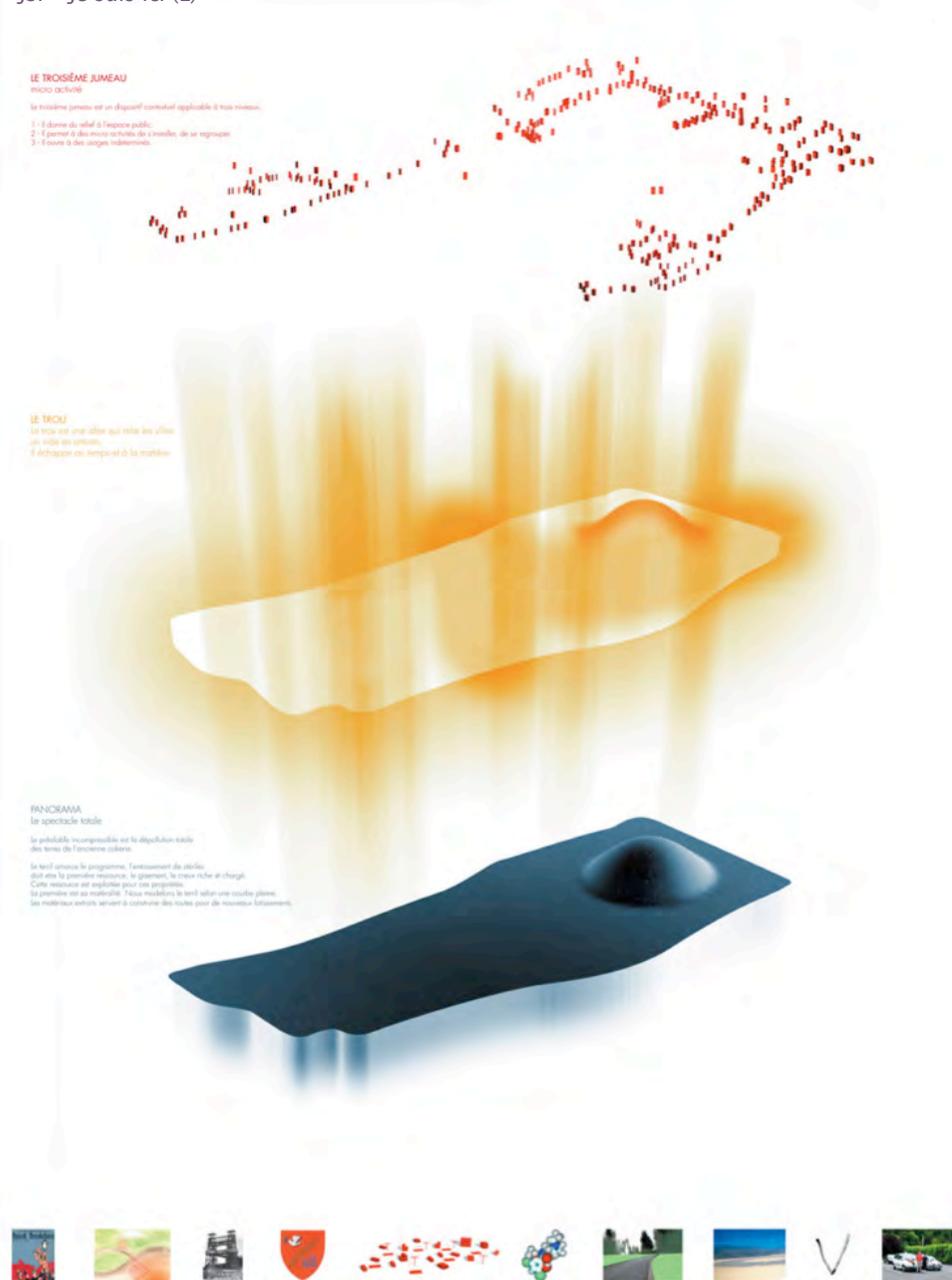
d'European, délimitées dans l'espace et le temps. Pourtant, dans chaque projet, quelque chose se transmet de la forme existante à la forme projetée. Mais lorsque les architectes d'European 8 décrivent un site et détaillent les qualités spatiales qu'ils entendent révéler, ils préfèrent parler de traces plutôt que de tracés. Défiance vis-à-vis d'un vocabulaire jugé désuet? Jeu de langage qui n'aime pas les structures? « D'où vient cette fascination, cette curiosité que l'on éprouve face à une trace qui signifie sans faire apparaître? » écrivent les architectes d'Adhérer au site¹ mentionné à Chalon-sur-Saône. Plus poétiques et plus malléables, les traces sont des anecdotes du lieu qui signifient la présence perceptible d'activités passées : l'orientation des voies de l'ancienne gare Saint-Sauveur à Lille que retient Code-barres², des murs de pierres conservés par Adhérer au site à Chalon-sur-Saône, d'anciens potagers qui inspirent Tectonique Chloroph'île³ mentionné à Dijon, les signes manifestes d'une histoire minière à Hénin-Carvin, industrielle à La Courneuve. Cette rhétorique des traces met en exergue des activités et des usages révolus qui marquent le site au sens littéral.

L'existant prolongé dans le projet ne relève pas d'un tracé ou de contraintes techniques habilement mises à profit – des réseaux, un accident topographique – mais de considérations historiques et sensibles qui prêtent des valeurs culturelles au site et à ses espaces publics : elles relèvent tantôt d'une symbolique sociale (à Hénin-Carvin ou La Courneuve) tantôt d'une esthétique urbaine (à Lille et Dijon). En quelque sorte, les tracés ne sont plus directeurs. Ils s'estompent dans l'analyse de l'existant sous le déchiffrement 'd'empreintes' ou de 'motifs' selon les termes prisés par les concepteurs, imprégnations de l'histoire dans l'espace que les équipes concurrentes choisissent de souligner ou de gommer. En feuilletant le mille-feuille des significations historiques et sociales du paysage urbain, les architectes font émerger la singularité des lieux par un processus de sélection. Le 'bricolage' au sens noble que lui donnait Claude Lévi-Strauss traduit bien ce qui sous-tend les attitudes de conception des architectes qui, s'essayant aux interprétations culturelles, empruntent à la sociologie et à l'anthropologie : l'écriture et le graphisme onirique de JSI-Je suis ici⁴, lauréat à Hénin-Carvin, en est l'exemple le plus déconcertant, un essai de 'psychanalyse de l'espace' qui maintient le projet à son état latent tout en mettant en abîme le sens même de l'intervention. Celui-ci et d'autres placent les identités territoriales au cœur de leur questionnement et s'évertuent à déceler le sens indigène du paysage urbain, dont ils font un usage symbolique.

Pour JSI – Je suis Ici, comme pour le bien nommé Dialectiques à Hénin-Carvin, les terrils sont des vestiges structurants : l'histoire contenue dans la géographie se continue autrement, comme par la lente végétalisation du schiste. La mémoire gonfle le paysage : du haut de ces terrils, des siècles de mineurs vous contemplent... Ce n'est pas une mince affaire que de projeter « autour de », « sur », « avec » ces vestiges.

HÉNIN-CARVIN

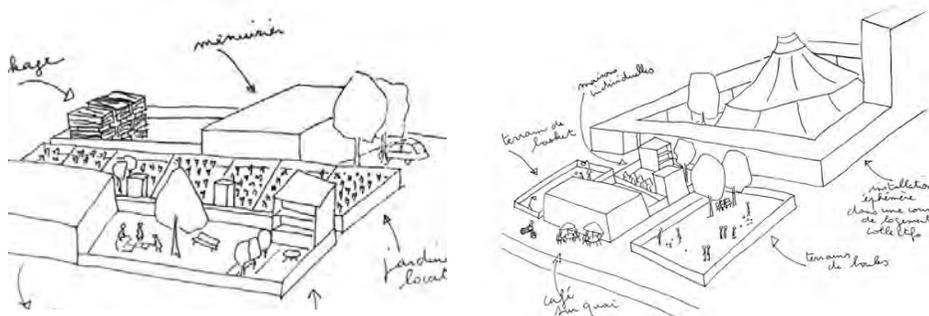
JSI – Je suis ici (L)



HÉNIN CARVIN
Dialectiques (L)



CHALON-SUR-SAÔNE
Adhérer au site



À la fois signe du passé, et réserve d'espace pour l'avenir, ils signifient le temps long passé et à venir. Le nombre croissant de ces projets impliqués qui accentuent les spécificités locales et restituent un diagnostic de terrain (visites du site, rencontres avec les habitants...) atteste d'une tendance portée par des projets plus souvent cités ou mentionnés, une tendance déjà présente lors de la précédente session au cours de laquelle la thématique des espaces publics fut longuement discutée⁵. Diagnostic sensible et repérage de valeurs d'usages, d'un côté, interprétations d'une identité territoriale, de l'autre : c'est entre ces deux observations que notre analyse se pose en parcourant le corpus des 43 projets présélectionnés par le jury d'Europan 8. Elle vise à montrer comment la place accordée aux usages et aux identités urbaines dans la conception des espaces publics, comment ce processus qui consiste à interroger l'usage pour concevoir la forme, s'inscrit dans l'idée de culture urbaine, lorsque la reconnaissance et l'imaginaire des pratiques citadines viennent nourrir la pratique du projet urbain et lui donner du sens. La rhétorique des traces que nous avons relevée chez les équipes, forme de pensée intuitive et esthétisée, révèle un souci du site et de ses usages publics. Car la plupart des projets que cette analyse met en exergue se sont moins intéressés à l'architecture du logement qu'aux formes matérielles et symboliques des espaces de circulation et

de passage. Ils concèdent à l'urbain pratiqué et arpenté un primat sur la ville construite et habitée, qui transparait par les procédés métaphoriques pour décrire et intituler le projet⁶.

Se dessine ainsi la question transversale de cette analyse centrée sur la représentation et la production des lieux publics, en tant qu'enjeux d'inscription dans un contexte urbain, social, historique, et d'invention culturelle, au sens où les projets nourrissent des cultures de l'espace public urbain (importance donnée aux usages, au visuel et à l'esthétique, à la mémoire des lieux et de ceux qui les habitent ou les fréquentent). Il s'agit d'établir des rapprochements selon les représentations du passé et le sens donné à la mutation/recomposition d'un territoire – à Héning-Carvin et La Courneuve en particulier. L'analyse s'articule autour de plusieurs projets qui explorent des pistes de réflexion nouvelles en matière d'espace public : The Loop⁷ lauréat à Lille et Un Estuaire urbain⁸ cité à Lille également, Centralité linéaire⁹ lauréat à La Courneuve (mis en parallèle avec La Médiane et Centralité Urbaine déployée¹⁰ sur le même site). D'autres projets mis en exergue ont une valeur d'illustration : Gold in the Shell¹¹ (mentionné) et Living City a new identity for the station area¹² (cité) à Châteauroux, Pay-sage code-barres à Lille.

Un intérêt renouvelé pour les espaces publics

Au fil des sessions et au travers des analyses transversales, Europan affine ses thèmes privilégiés : les questions d'habitat et les espaces transitionnels qui relient la cellule domestique à l'espace public (notamment depuis Europan 3 « Chez soi en ville ») ; des problématiques écologiques et environnementales, la nature « en » ville et la ville « dans » la nature ; les espaces de la mobilité et la ville à l'épreuve des infrastructures ; enfin les enjeux de renouvellement urbain, de mixité d'usages et de fonctions, existantes ou projetées, qui motivent des stratégies d'intervention invoquant les concepts de fragmentation, d'hybridation ou de recyclage puisés dans le lexique postmoderne. L'espace public est inhérent à chacun de ces thèmes sans être identifié pour lui-même, un thème coincé entre les tendances lourdes de l'habitat, de la nature, de la mobilité et du renouvellement urbain. Sous-jacent, enserré dans ces thématiques récurrentes, il l'est d'un point de vue théorique mais également du point de vue de sa production formelle telle que les représentations graphiques la donnent à voir, c'est-à-dire en creux de la forme architecturale : un espace public conçu comme 'entre-deux' et représenté comme une strate de la forme urbaine. Cette représentation reste très présente et mobilise la 'méthode des calques', comme l'illustre le projet Paysage code-barres à Lille pour qui « l'espace collectif devient une matière fluide qui se diffuse entre les bâtiments ».

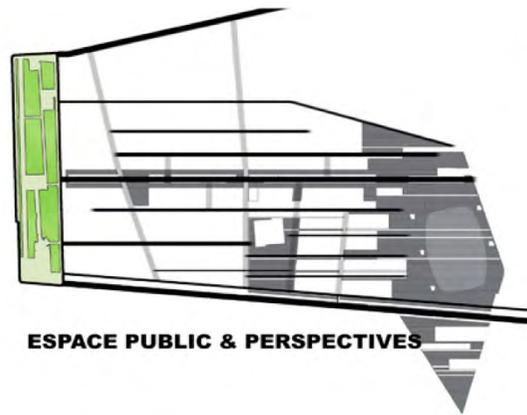
Le palmarès d'Europan 8 signale par ailleurs un intérêt renouvelé pour la mise en scène de grands espaces publics¹³. Ceux-ci prennent alors plus de place dans la réflexion et dans l'espace du projet, au point même d'effacer sur le plan les programmes construits (ils ne sont pas dessinés même s'ils sont identifiés et localisés). Le caractère enfoui de la question des espaces publics apparaît également dans la huitième session 'à l'écoute' des villes : les programmes élaborés avec leurs représentants sont généralement exprimés en nombre de logements escomptés, de surfaces de services et d'activités répondant à des besoins exprimés. La formulation du cahier des charges confirme le caractère secondaire des espaces publics, plus lâchement abordés comme des espaces verts à destination de la population, des lieux de « vie sociale » que le projet devrait favoriser. Le champ laissé aux concurrents est par conséquent très large. Preuve en est que la programmation de l'espace public reste un domaine à explorer. Pourtant, le lien entre identité urbaine, développement territorial et aménagement des espaces publics pointe dans le discours des élus : si le 'projet' au sens large est invoqué comme un processus ou une stratégie, le 'projet urbain' est défendu comme



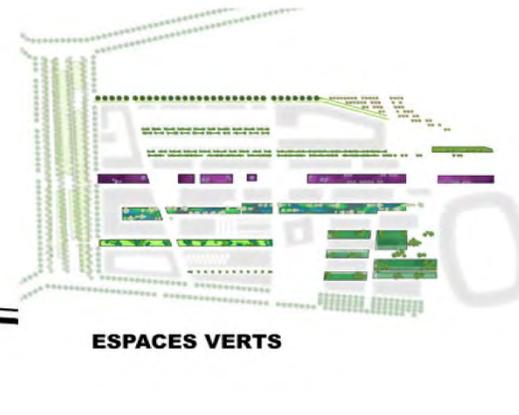
VUE GLOBALE

LILLE

Paysage code-barres



ESPACE PUBLIC & PERSPECTIVES



ESPACES VERTS

une transformation et une valorisation de l'espace public en termes d'usages, d'image et d'affirmation d'une identité urbaine, mais demeure à ce niveau abstrait d'énonciation.

Le site de La Courneuve pose clairement la question du traitement d'un espace public assurant une fonction de centralité dans un territoire urbain éclaté et en pleine mutation : « La Courneuve a cherché à reconstruire un centre-ville. Il l'est de fait. Mais il n'est pas reconnu en tant que tel. Comment faire un centre-ville, comment identifier et manifester la centralité ? Comment lui donner du sens et de la consistance ? » s'interrogeait un élu lors des échanges avec le jury. Toutes échelles considérées, le site de Châteauroux, coupé par la voie ferrée, est un espace d'articulation, une porte ferroviaire et un pôle économique pour l'agglomération, un lieu de passage pour la ville. Il est également exemplaire d'une problématique d'espace public : le projet doit assurer des relations entre un parking de supermarché,

une passerelle, une gare, une plate-forme multimodale, des lieux de déplacements et d'activités. Le territoire d'intervention, de part et d'autre de la voie ferrée, soulève des enjeux sociaux, parce que ligne de rupture et canal obligé des déplacements piétons entre le centre-ville et des quartiers paupérisés. Des contraintes similaires pèsent sur le site dijonnais ensermé dans le coude d'une rivière et adossé au talus d'une voie ferrée : un fragment urbain en situation d'insularité et d'enclavement est-il convertible en articulation ? Chalon-sur-Saône soumet quant à elle aux équipes un site sur berge caractérisé par l'éloignement du centre historique et la proximité d'espaces naturels remarquables. Hénin-Carvin met en jeu une réaffirmation de la collectivité à l'occasion de la création de nouveaux quartiers peu denses qui se déploient autour des terrils, vestiges colossaux de l'histoire minière. Dans ce cas, les projets qui se sont limités à proposer des typologies d'habitat ont échoué. C'est autour des notions de paysage et d'espace

collectif (en référence à une histoire chargée) que les équipes présélectionnées ont planché et que les débats entre jury et élus se sont cristallisés. Lille, Chalon-sur-Saône et Dijon présentent des situations plus traditionnelles, mais pour ces sites-là, ce sont les réponses qui ont clairement révélé une problématique d'espace public. Si celui-ci a une fonction sociale et politique, c'est bien qu'il relie les habitants aux services urbains et les citoyens entre eux, dans leurs croisements anonymes. Les distances à parcourir pour 'traverser la ville' ou joindre un centre urbain à pied sont très variables selon les sites : plutôt grandes à Châteauroux, Chalon-sur-Saône et Hénin-Carvin ; plus petites à Dijon et La Courneuve ; quant au site de Lille, il combine les enjeux de proximité et d'éloignement, de la petite et de la grande échelle. Ce qu'un élu lillois a justement résumé par une formule qui nous a inspirés : « il faut considérer le grand et le petit contexte ».

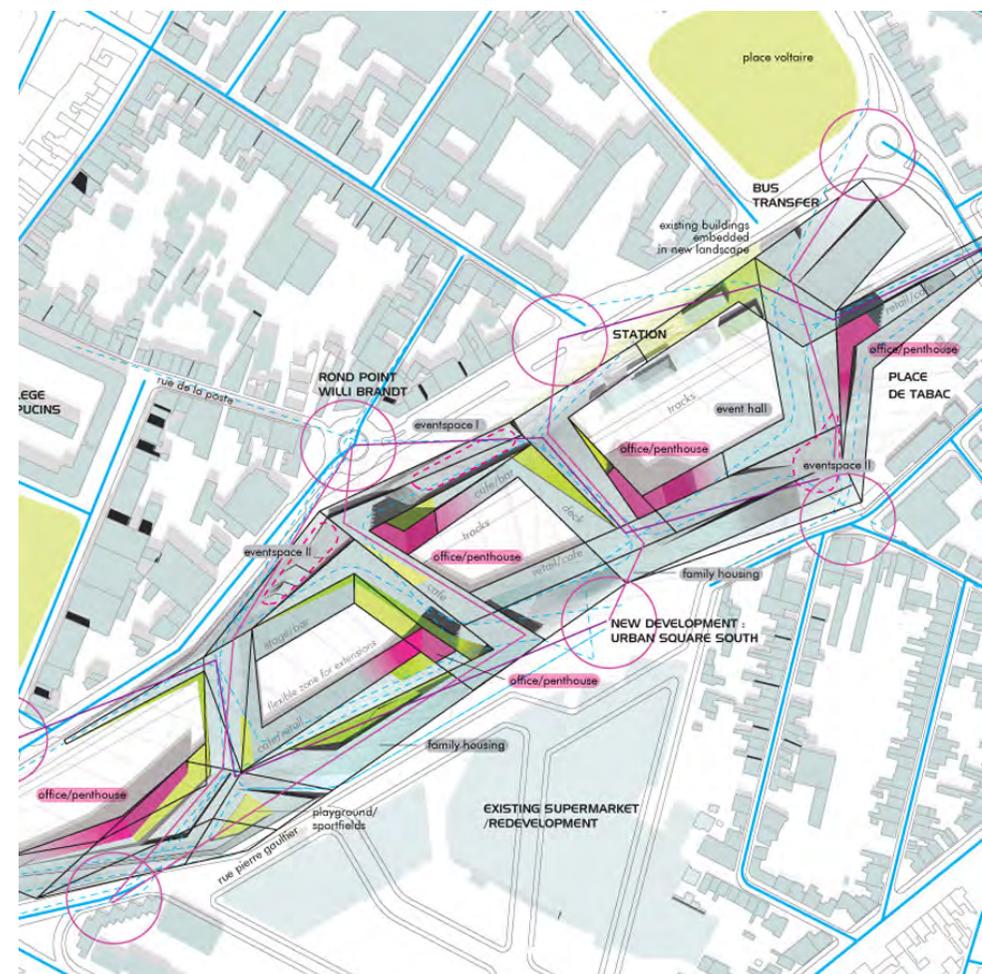
Prisme de l'analyse

L'espace public est une notion récente qui se stabilise dans les années 1980 pour englober des lieux d'usage collectif nécessaires à la circulation des personnes et des biens : les voies, rues, boulevards et avenues, parcs, squares et jardins, espaces verts ou espaces libres¹⁴. Le terme 'public' renvoie aux fonctions et aux valeurs citoyennes de ces espaces qui, dans l'idéal,

manifestent le ‘droit à la ville’ et une accessibilité égale pour tous. Aborder les projets par ce prisme d’analyse revient à évaluer ce qu’ils permettent et produisent en termes d’usages et la manière dont ils véhiculent des catégories fluides d’usagers : piétons, passants et résidents, personnages mobiles ou dans l’attente, qui passent ou s’arrêtent, qui s’orientent, s’informent ou se donnent rendez-vous. Il s’agit d’apprécier des valeurs d’usage, non pas seulement pour les ‘habitants’, mais pour les citoyens de passage immergés dans la ville sans repli immédiat sur l’espace privé.

On doit, pour cela, prendre quelques distances vis-à-vis du couple espace public/ espace privé à l’aune duquel on mesurerait la qualité d’espaces transitionnels (qui seraient plus ou moins ‘appropriables’) pour saisir les enchaînements d’espaces et de lieux publics, de séquences et de parcours qui sont autant d’occasions sociales et de manifestations de la ville vécue et pratiquée. Trois questions méritent ainsi d’être posées et illustrent trois manières d’analyser les apports de la session quant à l’organisation des espaces publics.

La première porte sur les articulations public/public plutôt que les transitions public/privé. En suivant I. Joseph¹⁵, on dira que la question n’est pas comment chacun des lieux publics projetés est appropriable mais quel est son mode et niveau d’accessibilité. Comment sont-ils connectés les uns avec les autres et quels contacts ces espaces établissent-ils entre leurs différents usagers ? Les projets Gold in the Shell et Living City respectivement mentionné et cité à Châteauroux s’opposent par leur parti d’intervention mais se rejoignent sur les objectifs : si chacun vise l’indifférenciation ou l’homogénéité formelle, le premier organise le vide tandis que le second remplit l’espace. Tous deux évacuent le thème de l’appropriation des espaces extérieurs par les habitants (qui supposent des modes de fermetures, des distinctions de statut et d’usage) pour laisser à l’espace public sa fonction première, celle d’être accessible à tous. Simplicité du vide ouvert chez le premier, complexité de formes imbriquées chez le second : Gold in the Shell et Living City, chacun à leur manière, sont des projets d’articulation d’espaces et de connexions de lieux publics. La seconde question porte sur la lisibilité ‘de’ l’espace et le repérage ‘dans’ l’espace pour des sites généralement décrits comme désarticulés par les discontinuités de l’histoire urbaine qui ont brouillé des tracés anciens pour ne conserver que des traces du passé : morceaux de rue et îlots démembrés, anciennes liaisons coupées par les infrastructures... À La Courneuve ainsi qu’à Châteauroux, les questions de l’orientation, du repérage et de l’appréhension visuelle du site sont primordiales pour nombre de propositions. Elles seront illustrées par l’analyse comparée de trois projets d’espace public : Centralité linéaire, Centralité urbaine déployée et La Médiane à La Courneuve. Une troisième question s’attache aux qualités contextuelles des projets, formelles, historiques ou sociologiques. Les débats du jury ont pointé la spécificité his-



CHATEAUX
Living City (C)



CHATEAUROUX
Gold in the Shell (M)

torique et culturelle des sites et l'aptitude des équipes concurrentes à la considérer (ce qui suppose la connaissance du terrain, de la population, des réflexions de la ville rassemblées dans le programme). Au-delà de préoccupations générales qui autorisent des comparaisons entre sites, nous soulignons cet autre versant de l'évaluation des projets : celui de leur pertinence locale. En quoi le projet est-il une réponse située ? Comment répond-il au contexte, au sens où chaque contexte pose question, cela à différentes échelles spatiales et temporelles ?

Entre villes et jury : débats autour du grand et du petit contexte

La notion de 'contexte' a fait débat dans le jury français avant que ne se dégage un consensus sur la désignation des projets primés. Il s'agissait de récompenser les réponses « inscrites dans le site » pour Djamel Klouche, « des projets qui ont une prise sur le terrain, qui révèlent et mettent en valeur des éléments marquants du territoire, qui le donnent à voir autrement » pour Pascal Amphoux, attentif à la prise en compte des usages. Nicolas Michelin défendait quant à lui « l'ultra-contextualité ». D. Klouche étendait la notion de contexte : non pas seulement l'environnement immédiat mais également d'autres éléments non visibles : d'ordre politique, sociologique... Jean-Luc Poidevin, Président du jury, rappelant son attachement au thème générique de

la session 'urbanité et projets stratégiques' cherchait les projets qui dépassent l'immédiateté d'une proposition et s'affrontent à la complexité des articulations territoriales et temporelles. Les discussions attestent de la considération du projet comme inscription culturelle alors même que se révélait la dimension polémique de l'ancienne notion de contexte. Les interventions des élus l'ont confirmé en reformulant la commande à l'oral. L'idée d'une identité urbaine (géographique, historique, culturelle, symbolique) est présente dans leur discours : la 'ville verte qui se tertiarise' à Châteauroux, la 'ville ouvrière' et ses grands ensembles en mutation à La Courneuve, la 'ville post-minière' à Hénin-Carvin dont l'image de région sinistrée est recyclée en laboratoire pour l'environnement, la 'ville villégiature' à Dijon, la 'ville sur l'eau' à Chalon-sur-Saône, 'la ville européenne active' à Lille. Si les villes tendent à souligner les enjeux du grand contexte, la quarantaine de projets passés en revue montre que les principales différences se situent dans les attitudes de conception à l'égard de ce que nous avons défini comme le petit contexte, c'est-à-dire l'échelle de proximité de l'habitant et du citoyen, où ces mêmes enjeux se concrétisent formellement. Le tableau page suivante synthétise la 'demande contextuelle des villes'.

	Identité urbaine	Grand contexte	Petit contexte
Hénin-Carvin	La 'ville post- minière', région industrielle en reconversion.	Échelle du grand paysage, composer avec les terrils.	Relations entre terrils et nouvelles habitations, typologies d'habitat.
Chalon-sur-Saône	La 'ville sur l'eau', culture et arts de rue.	Berges de la Saône, liaisons avec le centre historique distant, phasage de l'urbanisation future.	La relation à l'eau et à la nature, site vierge entre rivière et lac, zone industrielle à requalifier.
Dijon	La 'ville de villégiature', qualité résidentielle et patrimoine historique.	Stratégie de reconquête d'un site enclavé, relations aux quartiers environnants.	Existant à recomposer, thème de l'insularité et de l'enclavement.
Châteauroux	La 'ville verte qui se tertiarise', une ville de passage en quête d'identité et d'attractivité.	Liaisons piétonnes à l'échelle de la ville, des quartiers sud au centre-ville.	Proximité des infrastructures ferroviaires, intégration d'un hypermarché, liaisons piétonnes.
Lille	'La ville européenne active', métropole en développement qui poursuit sa révolution et soigne son image.	Continuité des grands axes urbains, localisation de futurs équipements métropolitains.	Liens avec le tissu environnant, typologies d'habitat.
La Courneuve	La 'ville industrielle' et 'les grands ensembles', ancien bastion ouvrier du nord de Paris.	La proximité de Paris, l'autoroute, la question de la centralité.	Les abords de la mairie, le boulevard, les usines, commerces et services.

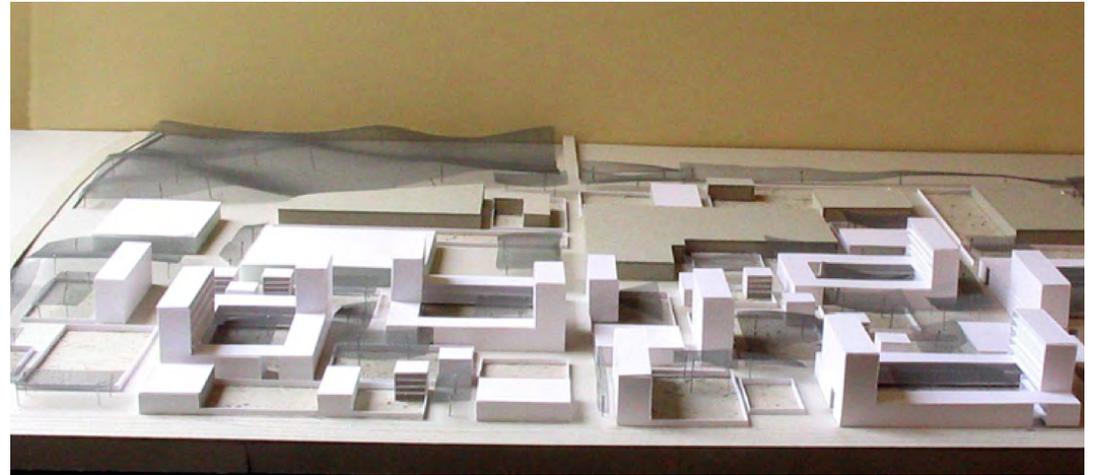
Les projets présélectionnés par le jury répondent à ces représentations élaborées dans des logiques et des stratégies de développement urbain, d'image et d'identité, pour en proposer une traduction localisée dans la finesse du projet et à l'échelle du site de réflexion. Au final, les projets primés ne sont en principe pas directement 'transposables' mais dans la mesure où ils illustrent des manières d'appréhender des contextes similaires, ils mettent en exergue des outils d'intervention qui peuvent s'appliquer sur d'autres sites. Et s'ils sont pertinents d'un point de vue architectural, ils se révèlent aussi culturellement inscrits dans le paysage. En d'autres termes, l'inventivité des projets primés 'révèle le site', 'fait sens' et 'donne un sens' à la commande initiale, même (et peut-être surtout) lorsque la réponse est décalée, ce qui est le propre de l'innovation demandée aux concurrents. Dans notre cadre d'analyse qui cible les espaces publics, nous envisageons les réponses au petit contexte comme la spatialisation d'usages collectifs et partagés qui mettent en jeu les deux premières questions évoquées précédemment : celles de l'accessibilité et du repérage.

Du côté des propositions : deux modèles de conception

Deux modèles de conception, l'un attaché à la ville traditionnelle, l'autre à la ville moderne, partagent le corpus des projets analysés.

Premier modèle : l'espace public est pensé et dessiné dans ses entrelacements avec la forme architecturale, comme ce qui organise les rapports de proximité et les contiguïtés entre les bâtiments, logements ou équipements. On lui affecte une fonction transitionnelle qui instruit une hiérarchie des espaces extérieurs du plus public au plus privé. Il se divise en une diversité de lieux d'accès publics et semi-publics articulés les uns aux autres. Adhérer au site, à Chalon-sur-Saône en est un exemple. Un parcellaire discontinu se déploie sur les traces des anciennes activités, chemins et murets.

Second modèle : l'espace public apparaît comme un vide non hiérarchisé laissé à la créativité des citoyens, position radicale qu'adoptait le projet Playscape à la septième session et dont Gold in the Shell (mentionné à Châteauroux se rapproche malgré la différence de contexte urbain. Dans ce cas, il est une entité indivisible, un espace abstrait. Ces deux images de projet (Adhérer au site et Gold in the Shell) s'opposent d'une autre manière : la première, en volume, ne dit rien des matériaux et de l'aménagement mais renseigne efficacement sur les usages, la



CHALON-SUR-SAÔNE Adhérer au site



CHATEAUROUX Gold in the Shell (M)

nature et la fonction des espaces extérieurs : cours d'immeubles, passages et rues, jardins, etc. La seconde représentation, perspective habillée et texturée, met en scène des silhouettes d'usagers mais reste muette sur les usages. Ces deux images illustrent également les deux principes de concep-

tion des espaces publics apparaissant à part égales dans le corpus que nous analysons : le premier fragmentaire, le second unitaire. Le tableau ci-après rassemble les projets les plus significatifs, présentés selon la forme et la structure des espaces publics et la définition des usages.

1 - Modèle unitaire

Forme et structure de l'espace

L	<i>The Loop</i>	Parc-circuit en boucle : un équipement à ciel ouvert
L	<i>Un Estuaire urbain</i>	Espace vert de grande dimension, respiration dans le tissu urbain. Métaphore naturelle du fleuve.
LC	<i>Centralité linéaire</i>	'L'espace public linéaire' et 'le voile' : dispositif de cadrage.
C	<i>Gold in the Shell</i>	Principe d'organisation par le vide et son enserrement.
C	<i>Living City</i>	Espace public intégré à un dispositif architectural : toits parcourus, passerelles...
D	<i>Urban Osmotic</i>	Espaces extérieurs indifférenciés.

Usages

Diversité d'usages, sportifs, de loisirs, ludiques. Symbolique temporelle du ruban de Möbius : mouvement continu et répétitif.
Référence à 'Central Park' (New York), usages multiples.
Un espace de passage et de connexion entre des façades, services/équipement.
Pas de segmentation par usages. Interventions artistiques mentionnées.
Usages liés à la densité des commerces et des services.
Indéfinis.

2 - Modèle fragmentaire

Forme et structure de l'espace

LC	<i>La Médiane</i>	Assemblage d'espaces et d'équipements publics sur un parcours linéaire.
L	<i>Paysage code-barres</i>	Rues, places, ramblas.
LC	<i>Centralité urbaine déployée</i>	Assemblage de petits espaces publics.
HC	<i>Urban ZIP</i>	Composition esthétique et topographique autour du terri et des manières de le voir et de le parcourir.
CS	<i>Adhérer au site</i>	Morphologie par îlots, distinctions espace public / espace collectif privé.

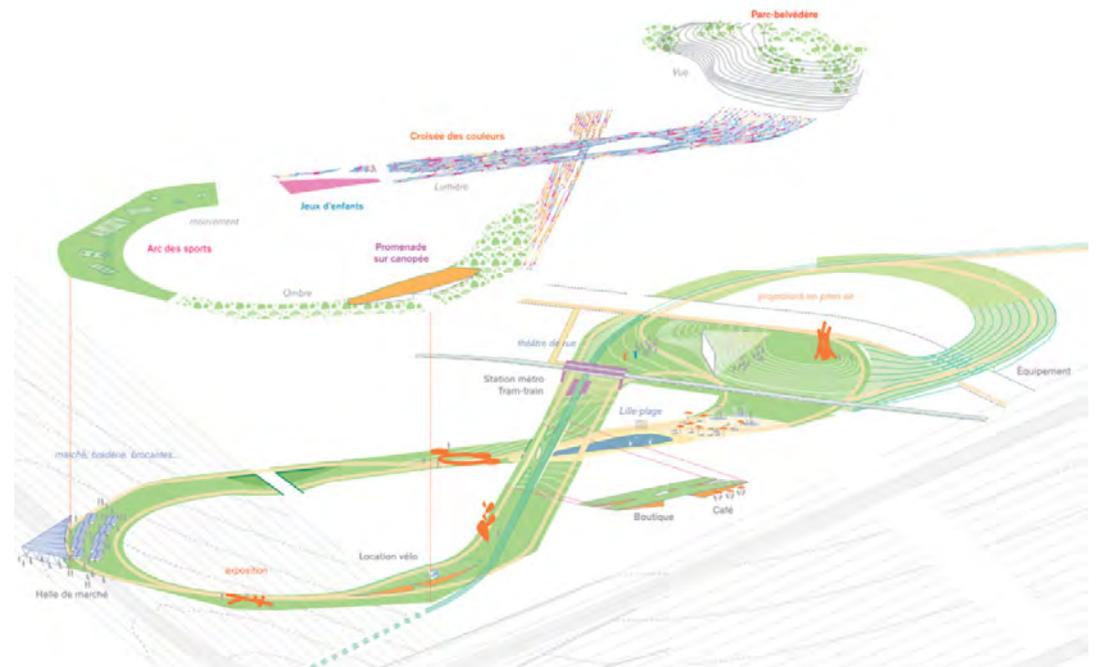
Usages

Chaque segment de la 'médiane' est rapporté à un usage selon les programmes implantés : commerces, services, équipements.
Espaces majoritairement dévolus aux résidents.
Jardins, placettes, cheminements.
Cheminements, usages centrés sur le corps et le regard.
Espaces majoritairement dévolus aux résidents.

L : Lille, LC : La Courneuve, C : Châteauroux, D : Dijon, HC : Hénin-Carvin, CS : Chalon-sur-Saône.

Modèle unitaire : les métaphores du geste

À Lille, The loop, projet 'au pied de la lettre' à la manière des jeux de l'Oulipo, est une figure inspirée du ruban de Moebius. Après doutes et débats du jury, Bernardo Secchi salue « un grand gymnase à ciel ouvert » en écho aux concepteurs qui parlent d'un « paysage équipement » conçu sur quatre modes : le mouvement et la forme confondus dans un 'circuit', la topographie et les usages liés par le jeu des 'dessus-dessous', des proximités et des enchaînements. La diversité des usages autorisés varie avec les contractions et les dilatations de la courbe. Le projet tire sa force de ses multiples accès : il est à la fois un parcours – où la notion d'usage est convertie en événements et en rythmes –, un système d'accessibilité et enfin un principe singulier de repérage et de lisibilité spatiale. Entre la logique zénithale du concept-cadre (le 8) et la logique de parcours (le sol aménagé), The Loop joue avec la contrainte formelle du circuit en maintenant des possibilités d'adaptations locales. Espace dépourvu de direction privilégiée, il fait le contre-pied de la monumentalité, de l'axialité et de la perspective traditionnelle. La courbe est une version radicale d'un espace public dégagé d'un face-à-face avec l'espace bâti que le dessin évacue sans l'annuler : les programmes construits sont bien localisés, même s'ils ne sont pas dessinés :



LILLE
The Loop (L)

en quelque sorte, le projet localise les usages et les programmes, définit leurs interconnexions sans recourir au plan de masse. On peut y voir une inversion culturelle de la primauté du plein sur le vide et de l'usage sur la forme.

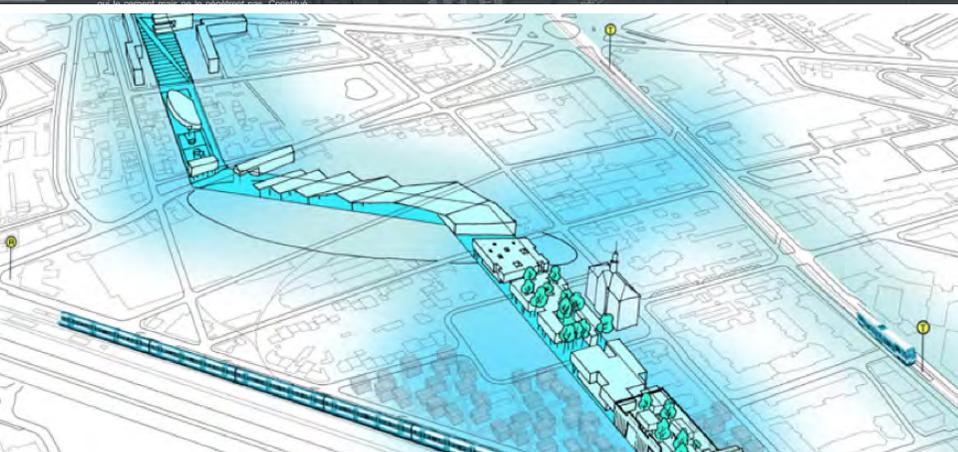
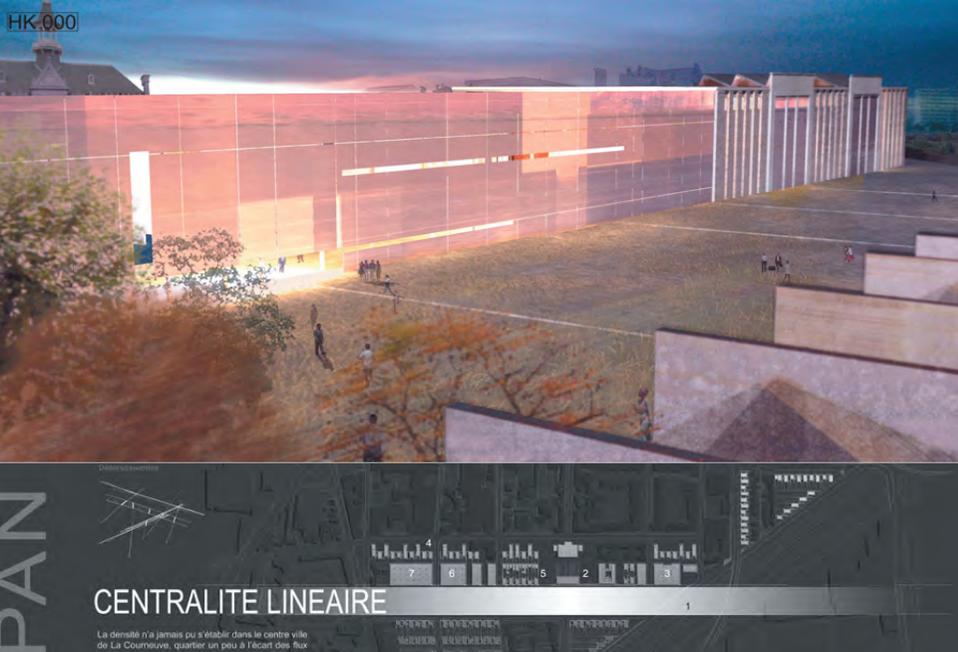
Sur le même site, à Lille, Un Estuaire urbain sacralise un sol végétal restitué, représenté comme une couche terrestre sous l'écorce urbaine. La métaphore naturelle de l'estuaire fait de l'espace public un fleuve, « un paysage bordé, franchi, traversé ». À l'instar



LILLE Un estuaire urbain (C)

du Loop, le projet est animé d'une même volonté d'opposition et de confrontation à la ville minérale, à la différence près que The Loop est à parcourir indéfiniment tandis que Un Estuaire urbain est à passer et à contempler. L'un s'enroule quand l'autre s'écoule et s'évacue entre deux perspectives. Même attitude que The Loop à l'égard du 'petit contexte' pour mettre en scène le geste et la tension. Les concepteurs disent « privilégier le vide » ; dessiner ce qui l'entoure a une importance moindre (le procédé d'éclairage de l'image le confirme). Ils font référence à Central Park et parlent « d'infrastructure », de « percée » et de « pièce urbaine ». À la différence de The Loop, l'accessibilité est faible (densité du tissu environnant).

En procédant par collage de l'existant (îlots lillois traditionnels) sur le périmètre opérationnel, ils font un curieux usage de l'identité urbaine. Les deux projets s'inscrivent dans un événement et une contorsion. Mais en surdimensionnant par l'image un équipement muséographique, Un Estuaire urbain accentue la confrontation du vide et du plein. Il réinterprète par ailleurs l'association historique entre l'espace public et l'édifice institutionnel représenté par l'équipement. Celui-ci, en faisant du parc urbain son esplanade, manifeste la puissance publique. Cette image symbolise un rapport entre la vie citadine, la forme urbaine et le pouvoir d'une collectivité, ici l'agglomération lilloise. En ce sens, Un Estuaire urbain répond d'abord au



LA COURNEUVE Centralité linéaire (L) / LA COURNEUVE La médiane

‘grand contexte’, c’est-à-dire aux logiques de développement métropolitain : l’espace public est le lieu privilégié de la mise en scène du politique et de l’équipement public. Sous cet angle, The Loop paraît plus original, parce que l’espace public n’est pas conçu pour asseoir ce qui le limite et le borde. L’équerre façade architecturale publique / sol public, signe d’une mise en scène d’un pouvoir, n’est pas de mise. Si les deux projets obéissent à un principe formel unitaire, The Loop amplifie la diversité des usages culturellement attribués aux espaces publics métropolitains quand Un Estuaire urbain poursuit une homogénéisation spatiale symboliquement tournée vers une représentation institutionnelle de la ville.

Les rapports qui s’établissent entre l’espace public et édifices institutionnels sont tout aussi repérables à La Courneuve. Mais ils prennent d’autres formes, dès lors que les institutions publiques sont pensées en termes de ‘service public’. À La Courneuve, les élus attendaient un travail de requalification urbaine pour améliorer l’identification d’un centre urbain autour de la mairie. Centralité linéaire, projet lauréat, cherche à unifier l’espace public, ultime mode pour réconcilier des fragments de ville issus de logiques historiques et sociales diverses. ‘La ligne est lisible’ semble être l’adage épousé par les concepteurs. Donner une lisibilité à l’organisation urbaine revient dans ce cas à opérer un rééquilibrage. Car l’architecture institutionnelle est de peu

de poids face aux bastions industriels aujourd’hui en mutation et à la prégnance du logement de masse dans l’espace urbain. Il s’agit alors de composer avec la monumentalité de l’architecture industrielle, des infrastructures routières et des grands ensembles de la reconstruction. Avec justesse, les architectes disent travailler sur les perceptions de l’espace et l’image du site par ‘des interventions symboliques’ : ‘le voile’ consiste à unifier un tissu hétérogène – formes et usages – par un dispositif architectural unitaire. Deux façades urbaines rapportées viennent recouvrir et homogénéiser l’existant, tout en maintenant sa perception par un jeu de transparences et d’opacités et en cadrant un nouvel espace public. Ce principe de cadrage et de recouvrement répond à la demande d’identification d’une centralité autour de l’équipement et du service public. C’est là encore un travail sur le repérage et l’accès. Mais il se double d’une réflexion sur la visibilité.

Un second projet, La Médiane, développe une approche similaire fondée sur la ‘vertu organisatrice de la ligne’ mais extrapole l’intervention linéaire à une plus grande échelle : en ce sens, La Médiane, en répondant à l’échelle du grand contexte, revient à une stratégie connue, celle d’un tracé directeur. Le projet repose sur une idée : ‘La Courneuve n’a pas de centre, ce qui lie est d’une autre nature, l’axe du tramway par exemple’. Dans cette vision, les formes traditionnelles de l’espace public –

la rue, la place ou le jardin de la mairie, presque considérés comme formes désuètes – ne suffisent plus à rassembler et manifester la centralité. La Médiane emprunte alors sa logique d'intervention au projet d'infrastructure: stratégie politique, lenteur d'élaboration, haut niveau d'ambition et de moyens. Les concepteurs défendent un parallélisme avec les projets de requalification urbaine générés par l'aménagement de lignes de tramway (Strasbourg, Montpellier, Bordeaux...), nouvelle forme de 'polarité linéaire'. Cette requalification linéaire s'inscrit à leurs yeux dans une réflexion utopique, celle d'un chantier perpétuel, d'une urbanité *in progress* qui ne cherche pas directement à tout agréger ni à définir entièrement les tenants et les aboutissants. Car le projet ne sait dire d'où vient la Médiane ni où elle se dirige.

Les logiques formelles d'organisation du vide, par la ligne et la Médiane, trouvent leur pendant construit avec Urban Osmotic, mentionné à Dijon. Une épine dorsale habitée partage le site en deux espaces ouverts, l'un végétal, l'autre minéral, sans partition d'usages. La démarche consiste à 'réduire le projet à un langage structural' qui répond et s'oppose à la perception d'un paysage fragmenté et désarticulé. Elle réinterprète le contexte urbain comme un champ de forces naturelles qui agissent sur la forme architecturale : l'objet architectural – le projet en assume la logique radicale – est obtenu par déformations et par cisaillements successifs d'une barre pour se conformer à la géométrie du site. Présenté comme 'générateur d'espace', il s'appuie sur un argumentaire sémiologique qui organise un rapport plastique et visuel entre le plein et le vide. La façade devient métaphoriquement 'filtre et interface osmotique entre l'architecture et l'urbain'. Tout en s'affirmant dans le registre d'une identification perceptive du projet focalisée sur la prégnance d'un bâtiment objet, la proposition reste en deçà de la monumentalité. Elle vise à construire la 'structure sensible' du site. Discours conceptuel et recherche plastique se mêlent dans la production d'une lisibilité formelle que le jury a appréciée, tout en émettant des réserves quant à la qualité des logements, au statut des espaces extérieurs et à leurs usages.

Du point de vue des espaces publics, ce projet soulève plusieurs interrogations: à l'inverse de la majorité des propositions rendues à Dijon, il ne fabrique pas un tissu urbain qui entremêle le plein et le vide, il ne se décline pas en circulations et en cheminements, il ne s'articule pas à l'environnement mais s'y confronte. Nous ne pourrions le rapprocher de Gold in the Shell à Châteauroux qu'en constatant qu'il en est l'antithèse – bien qu'il applique aux espaces publics le même principe d'un traitement indifférencié. Urban Osmotic révèle l'ambiguïté du sens donné à la pertinence contextuelle qui fut au cœur des débats du jury. Ambiguïté également vis-à-vis de la commande et des attentes de la ville car, dans sa cohérence radicale, le projet répond bien à la demande programmatique (en termes de surfaces et de nombre de logements), il répond également en termes de stratégie, de lisibilité et

DIJON
Urban Osmotic



d'image. Il ne réduit pas l'insularité du site à un enclavement puisque, au contraire, il ouvre de grands espaces accessibles (parc ou pelouse). Mais en opérant une concrétion du programme, en proposant un traitement inattendu de la densité (peut-on encore parler de densité urbaine lorsque le projet urbain s'assimile à un objet architectural ?), Urban Osmotic offre une représentation du site et de son devenir très éloignée de celle cultivée par les représentants de la ville de Dijon. N'est-ce pas justement une manière d'en révéler les qualités et de questionner l'usage ?

Modèle fragmentaire : les combinaisons pragmatiques

À La Courneuve à nouveau, Centralité urbaine déployée se présente comme une boîte à outils et à idées : des principes de recyclage, des micro-opérations pour recomposer un tissu accidenté. La 'centralité' est toujours le thème majeur – les concepteurs disent vouloir « manifester une centralité sans densité »–; elle n'est cependant pas traitée comme un concept mais à l'aune d'un pragmatisme localisé. Ce grand mot est travaillé par approximations successives, par interventions mineures combinées les unes aux autres. Deux vocations sont affectées à l'espace public : réunir (des fonctions et des usages) et orienter (se sentir à l'intérieur de... face à... le long de). Pour manifester l'accessibilité et



LA COURNEUVE Centralité urbaine déployée

l'orientation, les espaces libres qui entourent la mairie sont redimensionnés et redécoupés. Face à elle, une barre est percée : aérée, ouverte et passante, elle doit permettre la coexistence 'd'usages fragmentés'. Une usine est réhabilitée et recyclée par des transformations partielles d'usage. Centralité urbaine déployée travaille par des accroches multiples à l'existant. Les architectes poursuivent l'idée d'un façonnage en mobilisant une observation fine du terrain, la recherche d'opportunités et de 'niches' programmatiques dans des espaces résiduels. C'est un travail pragmatique, peu

spectaculaire dans sa représentation car peu intéressé par l'image et le rendement pictural de la proposition. Face aux projets qui défendent un principe unitaire, Centralité urbaine déployée fait mine d'un coefficient d'homogénéité faible. C'est un projet 'bout à bout' qui repose sur des principes d'articulation et de dispersion : les services de la Mairie sont redistribués sur le site. Le parti d'aménagement général se rapproche de Centralité linéaire mais l'intervention s'en distingue : un principe d'articulation fragmentaire plutôt que d'unification esthétique.

À Lille, Paysage codes-barres appartient également à une famille ‘multipliciste’ et fragmentaire. Il dépasse l’attitude formelle des projets de bandes et lanières qui apparaissent à chaque session en l’enrichissant d’un travail de composition urbaine. Suffisamment rare pour être souligné, le plan nomme les espaces extérieurs et se réfère aux espaces publics traditionnels : rues, ramblas, jardins, esplanade. Du point de vue des usages, il y a une volonté de jouer sur deux échelles qui distinguent les espaces de proximité des habitants (usages résidentiels) de ceux dévolus aux fréquentations collectives (usages événementiels liés à la présence d’un stade, équipement d’agglomération). Si l’implantation de l’équipement sportif rapproche ce projet d’Un Estuaire urbain, le rapport aux espaces publics est tout autre et, en ce sens, Paysage code-barres tente de combiner les logiques du grand et du petit contexte.

À Hénin-Carvin, l’attitude des architectes varie selon le regard qu’ils portent sur le lieu et son histoire, parfois son ‘génie’. On y lit différentes manières de concevoir, de penser le lieu et ses temporalités, ses valeurs d’usage et ses significations symboliques. Urban Zip réinterprète le paysage et son esthétique en travaillant sur des ‘groupements de perception’ (le terril, la rue, les habitations et leurs matériaux – réutilisation architecturale du schiste noir). Des représentations oniriques (dans le graphisme et le texte du projet) font du terril un ‘monument artificiel’ : les espaces de circulation participent à sa mise en scène. Le projet ne mobilise pas seulement le sens visuel mais également le corps : « une approche à hauteur d’homme. Le terril se regarde de la ville, le terril, bientôt, se grimpe, il domine [...] il faut proposer de ‘vivre avec’ le terril ». Voir, marcher, longer, contourner, s’installer sur les pentes, gravir, se retourner : ce sont autant de segments d’une topographie de situations identifiée par les concepteurs qui font de ce projet une construction paysagère, une manière d’éprouver la mémoire du lieu par le regard et le corps. ‘De loin’, il s’agit d’observer : « l’urbain projeté regarde le terril ». ‘De près’, il s’agit de s’installer : des maisons investissent les pentes du terril; les cheminements d’accès aux logements marquent également la possibilité du gravisement. « Entre les deux, l’espace public ceint la montagne de schiste ».



LILLE Paysage code-barres

HÉNIN CARVIN Urban Zip



Des modèles à la formalisation : tactiques et stratégies du projet urbain

Il y a une tradition européenne pour penser l'espace public » rappelle Isaac Joseph¹⁶. Imprégnée de l'historicité de formes canoniques de la 'ville traditionnelle', la culture urbaine européenne semble avant tout construite sur les pratiques, les représentations et la production de l'espace urbain comme agencement d'architectures et de lieux publics ouverts. Si cet héritage domine toujours dans la valorisation des centres historiques, les rues et places se sont estompées dans le paysage urbain façonné au cours des quatre dernières décennies, largement modelé par les infrastructures et l'architecture moderne. Territoires reliquats d'une activité disparue et en mutation (Hénin-Carvin, Lille dans une moindre mesure), espaces d'entre-deux à proximité de zones commerciales ou d'activités (Chalon-sur-Saône et Châteauroux), secteurs hétérogènes enclavés (Dijon) : ces situations diverses obligent à inventer des espaces publics différents du simple fait de l'hétérogénéité des contextes qui juxtaposent des tissus accidentés.

Dans un récent ouvrage qui rassemble les propos de professionnels et chercheurs, Michèle Jolé évoque « l'interrogation actuelle, partagée par différents milieux, sur la 'mort' de l'espace public, qu'elle se dise en termes de vulnérabilité sociale, d'éclate-

ment de la ville par sa périphérie, de tentations sécuritaires et d'usage démultiplié par l'automobile»¹⁷, une autre manière de formuler des préoccupations d'European. Les projets primés parlent-ils encore de rues et de places ? C'est assez rare. Mais la pensée de l'espace public est bien présente. En primant nombre de projets identifiés comme des processus et des démarches stratégiques, le concours European encourage depuis de nombreuses sessions une culture architecturale de l'urbain qui s'aventure bien au-delà des sentiers battus, c'est-à-dire des formes traditionnelles de l'espace public. Et ses thèmes de prédilection évoqués plus haut (l'habitat, la mobilité, la nature et le renouvellement) n'y sont pas étrangers.

Sans doute l'architecture des lieux publics a-t-elle évolué au fil des sessions du fait de ces préoccupations ciblées (notamment en matière d'environnement et de mixité d'usage) sans que l'on ait mesuré toutes les inventions. Même si l'analyse de cette session a permis de dégager quelques tendances générales, elle relève une série d'astuces évidentes (The Loop à Lille) ou de tactiques dissimulées parce que microscopiques (Centralité urbaine déployée à La Courneuve), issues de la singularité des sites et des problématiques.

Ainsi, selon l'attention relative portée aux problèmes du grand et du petit contexte, selon la manière dont les villes formulent ces questions, les équipes ont

privilegié deux principes de conception des espaces publics, deux modes de spatialisation des usages : grands gestes ordonnateurs ou micro-reconfigurations. Une même finalité : la fluidité, la lisibilité et le repérage. Il s'agit d'un côté d'homogénéiser, unifier, ouvrir, de l'autre démultiplier, diversifier et combiner. À Châteauroux, Gold in the Shell versus Living City. À Lille The Loop et Un Estuaire urbain versus Paysage code-barres. À La Courneuve, Centralité linéaire versus Centralité urbaine déployée. Au grand contexte répondent les stratégies de simplification et les tracés directeurs. Au petit contexte répondent les tactiques de la proximité et de la contiguïté et les jeux de la complexité. Les premières obéissent à une logique zénithale, les secondes sont construites sur des représentations du citadin dans la ville, 'à hauteur d'homme'. Ces deux logiques se comprennent dans la distinction qu'établit Henri Lefebvre¹⁸ entre les représentations de l'espace (conçu par les architectes, urbanistes et planificateurs) et les espaces de représentation (vécus et pratiqués) qui sont deux manières de penser l'ordre urbain, imposé par la forme construite ou construit dans les interactions et les usages des citoyens.

Tactiques et stratégies renvoient également à la pensée de Michel de Certeau¹⁹ : une stratégie porte sur un lieu « susceptible d'être circonscrit comme un propre », un espace que l'on peut maîtriser par une vue globale. Ainsi, « les stratégies

sont des actions qui, grâce au postulat d'un lieu de pouvoir [...], élaborent des lieux théoriques (systèmes et discours totalisants) capables d'articuler un ensemble de lieux physiques où les forces sont réparties [...]. Le modèle en a été militaire avant d'être 'scientifique' ». À l'inverse, une tactique consiste à travailler à l'intérieur de ce lieu, « elle n'a donc pas la possibilité de se donner un projet global ni de totaliser l'adversaire dans un espace distinct, visible et objectivable. Elle fait du coup par coup. Elle profite des occasions et en dépend, sans base où stocker des bénéfices, augmenter un propre et prévoir des sorties ». Ainsi, « les tactiques sont des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps – aux circonstances que l'instant précis d'une intervention transforme en situation favorable, à la rapidité de mouvements qui changent l'organisation de l'espace, aux relations entre mouvements successifs d'un 'coup', aux croisements possibles de durées et de rythmes hétérogènes, etc.».

Aussi les modèles unitaire et fragmentaire se démarquent-ils par l'attachement à deux registres de temporalité : celle du temps long, de l'histoire urbaine et sociale pour le premier. Celle du temps vécu et de la mémoire des lieux inscrite dans l'usage pour le second. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les horizons d'aménagement sont plus lointains dans le premier cas que dans le second. Bien sûr, le partage que cette analyse accentue n'est pas aussi marqué. Mais si chaque projet présente une face stratégique, une autre tactique, il privilégie toujours l'une ou l'autre. Les démarches de type stratégique (le modèle unitaire) sont les plus à même de répondre au « désir d'identité urbaine » porté par les représentants des villes, car elles épousent leurs conceptions politiques du développement urbain ('le grand contexte') et leur quête de l'image. Elles spatialisent des concepts, à la manière du Loop, de l'Estuaire, de la Médiane, de Gold in the Shell ou de Living City. Les démarches de type tactique (le modèle fragmentaire), quant à elles, se fondent sur une attention aux usages quotidiens ('le petit contexte') : méthodiques et pragmatiques, elles ne livrent pas de produit fini mais des manières de produire l'espace public, en délivrant des outils et des manières de faire avec, avec l'existant et avec les citoyens.

Les représentants des villes qui découvrent les panneaux rassemblés se trouvent face à deux manières de concevoir l'espace public et de penser la ville. Ils sont sensibles aux 'stratégies' mais leur reprochent les difficultés de la mise en œuvre, leur silence sur le 'comment faire ?', et leur goût pour la rupture. Ils reconnaissent aux projets de type tactique leur capacité à comprendre l'existant et à s'y inscrire en continuité, mais restent comme déçus de leurs propres espoirs, face à ce qu'ils perçoivent comme une ambition rabaissée à des solutions pragmatiques. Europan est avant tout un concours d'idées qui doivent se transformer en réalisations. C'est donc tout l'enjeu de la phase à engager entre les équipes primées et les villes, dans laquelle tactiques et stratégies se combinent et se négocient, à l'intersection des concepts, des ambitions politiques et des solutions architecturales.

Emmanuel Redoutey

Notes :

1. Gérald Lafond, Sabine Orlandini et Julie Laborde (Fr.)
2. Damien Guiot, David Depreeuw, Thibaud Foucray, Hélène De Deurwaerder (pré-sélectionné).
3. Magali Volkwein, Estelle Vincent et Virginie Gloria (Fr.)
4. Bertrand Segers, Charles-Edmond Henry, avec Christophe Chabbert et Franck-David Barbier (Fr.)
5. Europan 7 avait fait émerger l'onirique Monsieur Chat et sa cartographie des installations événementielles et des usages routiniers (cité à Nanterre, T. Saint-Yves, assisté de L. Faure, A. Demange et A. Poulain, Fr.). Parallèlement, les projets portant sur la restructuration de deux grands ensembles de la banlieue parisienne (la Cité Gaston Roulaud à Drancy et la Grande Borne à Grigny) montraient leurs failles dès lors qu'ils échouaient à penser les usages et les modes de gestion qu'ils impliquaient. Le jury détectait chez les architectes un manque d'outils pour appréhender les pratiques sociales et analyser l'espace public sur d'autres registres que la forme et l'aménagement urbain. Le projet Playscape (lauréat à Drancy, M. Ciuffini, L. La Torre, A. Iacovoni, K. Di Tardo, A. Valentino, B. Renzi, F. Careri, It.) fut au centre d'un débat houleux : sa proposition radicale d'une indifférenciation totale des espaces extérieurs, l'annulation de tout principe de 'transition' prenaient le contre-pied d'une tendance partagée par les offices HLM et les techniciens, celle de la 'résidentialisation' et du redécoupage de l'espace public dans les grands ensembles en petites entités dites 'appropriables'.
6. À Chalon-sur-Saône : « Adhérer au site », « Port d'attache » ; à Châteauroux : « Living city, a new Identity... », « Tapis rouge », « Urban osmotic » ; à Hénin-Carvin : « La nature au quotidien », « Vides chargés », « Des marges en réseau », « JSI – Je suis ici, vivre et travailler à Drocourt » ; à La Courneuve : « Stratégie d'actions », « Rassembler, entre mémoire et infrastructure », « Mutipli-city » ; à Lille : « Smallness, reconsidering the Grid City », « Endroit en ville en vert », « Partition, participation, répartition », « Plotting traces ».
7. FHLY, Pierre-Émile Follacci, Astrid Hervieu, Patrick Leitner et Tae-Hoon Yoon (Fr.)
8. Rapahël Gabrion, Vincent Prié et Eric Rolland de Rengerve avec Cédric Quesnot (Fr.)
9. Hélène Loviton et Ken Teisseire (Fr.)
10. La Médiane : Hervé Ellena (Fr.) ; Centralité Urbaine Déployée : José Rivero (Fr), Alberto Contesse (Cl.), Felipe Ribeiro-Cunh (Fr.), avec Laure Ribeiro-Cunh (Fr.)
11. Damien Malige (Fr.)
12. Goetz Peter Feldman (D.), Michaela Tomaselli (Os.), Marc-André Herschel (D.)
13. Que deux projets de cette nature soient distingués sur un même site (The Loop lauréat et Un Estuaire urbain cité à Lille) confirme cette tendance.
14. Voir Michèle Jolé (Dir), 2002, Espaces publics et cultures urbaines: actes du séminaire du CIFP de Paris, 2000-2001-2002, Paris, CERTU.
15. Isaac Joseph, « Espace public, urbanité, citoyenneté », in M. Jolé (Dir.), 2002, Op. Cit.
16. Isaac Joseph, 2002, op.Cit.
17. Michèle Jolé, 2002, op. cit., p.19.
18. Henri Lefebvre, 2000, [1974], La production de l'espace, Paris, Anthropos, pp. 42, 48-49.
19. Michel de Certeau, L'invention du quotidien, 1. Arts de faire, Paris, UGE, 10-18, 1980. Réédition aux éditions Gallimard, collection poche Folio Essais, 1990, pp. 59-62.